

L'association **AVOCATS, DROITS & PSYCHIATRIE**

www.avocatsdroitspsychiatrie.fr

En partenariat avec l'Ordre des Avocats de Paris organise le colloque



Comment réconcilier soins psychiatriques sans consentement et respect des droits

VENDREDI 10 OCTOBRE 2025 de 14 heures à 18 heures

Auditorium de la Maison du Barreau – 2 rue de Harlay PARIS 1er

PROGRAMME PROVISOIRE

Propos introductifs

La précarité des droits à l'entrée dans les soins

Le respect des droits pendant l'hospitalisation : Quelle réalité ?

Le nécessaire contrôle du juge pour le respect des droits

Eligible à la FCO, l'inscription est gratuite et obligatoire avant le 08 octobre 2025.

Renseignements et inscriptions à l'adresse suivante :

Inscriptioncolloque10.10.25@gmail.com